



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Résolution

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-RES-007

Déposé le : 27.03.18

Scanné le :

**Art. 136 LGC** La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité où sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire.

Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.**

## Titre de la résolution

**Résolution du Grand Conseil vaudois au Conseil fédéral:  
Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse bis**

## Texte déposé

Les succès de la recherche agronomique suisse sont nombreux, réjouissants et reconnus au niveau international. Pour nos cantons, en particulier celui de Vaud - troisième canton agricole de Suisse, ils ont permis la mise en œuvre d'une agriculture proche du consommateur, respectueuse de l'environnement et novatrice. Notons par exemple l'introduction des normes de production intégrée (PI), base des PER actuelles, bien avant les pays qui nous entourent, la création de centaines de nouvelles variétés de céréales et de soja, plantes fourragères, médicinales, pommiers, poiriers adaptées à nos conditions de production, une banque de gènes nationale pour la conservation de la biodiversité avec plus de 12'000 accessions, le développement de techniques de production respectueuses des sols et de l'environnement, la création et l'introduction de cépages résistants au mildiou, à l'oïdium et à la pourriture comme le « Divico » et résistant à la pourriture comme le « Gamaret » « Galotta », « Carminoir » et plus récemment « Merello, Gamarello, Cornarello, Nero, Cabernello », les informations pratiques au monde agricole visant une agriculture de précision (système de prévision des risques Agrometeo, indexes et guides phytosanitaires, fiches techniques) et le développement de méthodes de lutte biologique (araignées prédatrices, confusion sexuelle, insectes auxiliaires...). Pour les agriculteurs, ce support scientifique orienté vers la pratique est indissociable de la mise en œuvre d'une agriculture productrice, novatrice, à multifonctionnelle et respectueuse de l'environnement, telle que le prévoit la Constitution suisse. Pour les services cantonaux de vulgarisation et de formation continue agricole, ce soutien technique est indispensable.

Au niveau national, les budgets alloués à la recherche scientifique dans les autres domaines que l'agriculture sont maintenus tant il est clair pour le Parlement et le Conseil fédéral qu'elle est un atout

central pour le développement économique de la Suisse. La recherche agronomique ne fait pas exception à cette réalité. Les défis auxquels la production agricole devra faire face ces prochaines décennies sont de taille. Assurer l'approvisionnement de qualité d'une population en constante augmentation, et ce alors que les ressources sont limitées, nécessite des réponses scientifiques et techniques. Les tâches et les défis de fait vont en augmentant (changements climatiques, maintien et développement de la biodiversité, limitation des intrants, lutte phytosanitaire, adaptation aux besoins de la santé humaine et animale, adaptation à une économie globalisée etc.). Des réponses à ces défis ne pourront être adaptées aux conditions de l'agriculture suisse qu'avec un soutien d'une recherche agronomique performante, adaptée à toutes ses particularités climatiques, biologiques et régionales. Nos produits du terroir, singuliers, d'excellente facture, et/ou d'appellation d'origine contrôlée, appartiennent à des niches uniques, qui les rendent concurrentiels, aussi à l'étranger. Le secteur primaire de notre économie est un véritable trésor pour la Suisse : la population adhère à cela, elle a voté massivement pour une agriculture respectueuse de l'environnement, variée et productive.

Pour tous les professionnels du monde de l'agriculture et de la recherche, c'est par une meilleure connaissance des spécificités régionales que l'on peut affiner ses modes de culture, et diminuer les produits phytosanitaires. Les chercheurs, eux, qui se rendent plusieurs fois par jour sur leurs cultures expérimentales, doivent être proches du terrain et de leurs partenaires directs, les producteurs. Prométerre, par le biais de son président, indiquait par ailleurs<sup>1</sup> : « *Plus que jamais, nous avons besoin de la recherche fondamentale et on ne veut pas que ce soit Monsanto qui le fasse, on a besoin d'Agroscope* ».

Au niveau suisse, il y a trois sites principaux (Changins, production végétale, Liebefeld-Posieux, production animale, Reckenholz écologie et économie) dont deux en Suisse romande, Changins avec le centre de compétence national en viticulture de Pully (VD), et Posieux (FR). Il y a par ailleurs d'autres sites régionaux à Wädenswil (ZH), Conthey (VS), Cadenazzo (TI), Avenches (Haras fédéral), Tänikon (TG) et La Frêtaz (Bullet) déjà déstituée, permettant de tenir compte des différences régionales du système agroenvironnemental et en charge de thématiques spécifiques à leur environnement, une des grandes forces du système de recherche développé par Agroscope. En ce qui concerne le canton de Vaud, Changins a une mémoire des terres et des expérimentations depuis plus de 50 ans. La Confédération y a investi plus de 80 millions de francs au cours de ces dernières années dans le renouvellement d'infrastructures hautement spécialisées pour la recherche en phytopathologie. C'est un outil de travail au domaine important (plus de 100 hectares), avec des cultures très variées (vignes, arbres fruitiers, pommes de terre, céréales). Ses recherches sur la fertilité des sols agricoles, son monitoring national de l'évolution de certaines maladies ou de certains insectes ravageurs sont parmi ses autres activités phare. Et la conservation de ressources génétiques, plantes cultivées in vitro ou dans des stocks de graines, fait partie des tâches légales que la Suisse s'oblige à faire dans le cadre de traités internationaux ; cette activité se fait aussi à Changins. Ce site compte plus de 130 postes de travail. La Haute école d'œnologie et de viticulture, sur le même site, a un rapport de relations très étroit avec la station agronomique, ainsi qu'une unité mixte de recherche pour les projets viticoles et œnologiques.

Historiquement, le canton de Vaud a joué un rôle déterminant pour la recherche agronomique du pays, en créant par le décret du Conseil d'Etat du 24 février 1886 la station viticole de Lausanne complété par le laboratoire de chimie agricole en 1895, puis par l'Etablissement fédéral du contrôle des semences de Mont-Calme (Montagibert) en 1898 et le Domaine du Caudoz à Pully en 1913, ce dernier remis à la Confédération en 1916. Le canton de Vaud de par l'importance et la diversité de son agriculture est à l'origine de la recherche agronomique qui déménagea de Mont-Calme, site actuel du CHUV, à Changins dans les années septante où l'on établit également l'école d'ingénieurs

<sup>1</sup> 24 Heures, vendredi 16 mars 2018, « La restructuration d'Agroscope menace le site de Changins »

en viticulture-œnologie. A Goumoëns, des cultures diverses sont faites par Agroscope, sur ses propres terrains ou terrains qu'il loue, pour tester d'autres conditions que celles de ses principaux centres. Le site de Bullet, qui permettait de faire de la recherche sur les pâturages et prairies, a été progressivement désactivé depuis 2016, suite à une précédente recherche d'économies de la Confédération. En ce qui concerne le site d'Avenches d'Agroscope, il est plus particulièrement dédié à la médecine équine, au sein du Haras national ; là aussi, les collaborations sont étroites entre Agroscope et le Haras<sup>2</sup>. À noter que le maintien du haras national s'impose au regard de l'obligation prévue par l'article 147 de la loi fédérale sur l'agriculture. Par contre seule l'entité globale d'Agroscope se retrouve dans la législation fédérale ; pas le principe de sa décentralisation selon les typologies d'agriculture et de recherches faites.

Sur le plan opérationnel, Agroscope connaît des réformes depuis une vingtaine d'années, réformes qui ont déjà conduit à de grandes adaptations successives, simplifications et réductions importantes de postes de chercheurs et d'autres personnels. L'avant-dernière réforme a été mise en œuvre en date du 1er janvier 2014, avec l'organisation en quatre instituts (production animale, production végétale, agro-économie et -écologie, denrées alimentaires) placés sous la direction du Chef Agroscope. Cette nouvelle organisation avait aussi notamment mis en place un Conseil Agroscope pour définir l'orientation stratégique. Elle avait pour objectif d'augmenter l'efficience et la flexibilité et de renforcer la production de prestations scientifiques au service de la pratique.

En mai 2016, notre Grand Conseil déposait une Résolution<sup>3</sup> auprès du Conseil d'Etat, comme les autres Parlements romands, résolution qui réagissait au communiqué de presse du Chef Agroscope du 6 avril 2016 ; celui-ci annonçait la restructuration massive de la gouvernance de cette institution, afin de "rapprocher la conduite de la recherche". Par cette simplification des structures de conduite, 14 postes de cadres sur 24 en fonction, tous chercheurs reconnus, étaient supprimés. Cette quasi "décapitation" de la gouvernance se justifiait parce que les objectifs initialement fixés en 2014 n'auraient été que partiellement atteints et que la situation financière d'Agroscope se serait aggravée. Agroscope a donc intensifié sa réforme en 2016 en supprimant les quatre instituts et ses 19 divisions de recherche et en faisant assurer le volume de prestations par 10 domaines (3 domaines de compétences pour la vulgarisation (animaux, plantes et analytique) et 7 domaines de recherche (amélioration des plantes, système de production plantes, phytopathologie, systèmes de production animaux et santé animale, systèmes microbiens des denrées alimentaires, agroécologie et environnement, compétitivité et évaluation des systèmes). La réponse du Conseil d'Etat vaudois à la Résolution parlementaire indiquait : *la nouvelle organisation est basée sur une structure matricielle reliant deux types de domaines scientifiques, soit trois centres de compétences pour la technologie de la recherche et le transfert de compétences, ainsi que sept domaines stratégiques de recherche. Aux côtés de Wädenswil et Grangeneuve, Changins/Nyon deviendra l'un de ces trois centres de compétences. En se focalisant sur les préoccupations de terrain et la mise en œuvre d'une recherche appliquée, l'appui à la pratique sera renforcé.»*

Une ixième restructuration d'Agrosocope est annoncée en date du 9 mars 2018 par le Chef de la communication de l'Office fédéral de l'Agriculture (OFAG) annonçant qu'une « *révision du portefeuille de recherches et de services d'Agroscope doit permettre de déterminer quelles sont les prestations qui peuvent être fournies par des tiers et lesquels doivent devenir ses priorités... Il est aussi prévu de renforcer la collaboration internationale afin d'améliorer les échanges scientifiques* »

<sup>2</sup> De même que le Haras national suisse à Avenches est le centre de compétences de la Confédération pour les équidés au sein d'Agroscope. Depuis 2014, le Haras national suisse fait partie de l'Institut des sciences en production animale d'Agroscope, et abrite également l'Institut suisse de médecine équine (ISME), active en matière de recherche dans le domaine de l'élevage équin (élevage et génétique) et de la détention (éthologie, détention, alimentation).

<sup>3</sup> Résolution Fabienne Freymond Cantone « Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse » (16-RES-032)

*et de permettre une mise à niveau régulière. Les frais d'exploitation doivent être réduits de 20% ... Afin d'atteindre cet objectif et de renforcer la culture institutionnelle commune, une concentration géographique est envisagée sur le site de Grangeneuve/Posieux (FR), avec des installations satellites.... Ces économies doivent se faire dans l'exploitation, ce qui impliquera aussi des suppressions de places de travail... Il est prévu d'engager les investissements nécessaires pour doter Agroscope de facilités de recherches modernes et adaptées à sa mission».*

Ces contradictions, à deux ans d'écart, entre trois centres de compétences suisses se réduisant à un seul, ne manquent pas d'interpeller. Cela inquiète et pose de nombreuses questions sur le processus d'analyse et de décision qui ont prévalu à l'OFAG, comme sur le devenir de la recherche agronomique en Suisse. Le signal donné par la dernière annonce de l'OFAG est donc extrêmement préoccupant tant sur la forme que le fond. Pour l'essentiel, justement, le maintien et le développement d'une recherche agronomique de pointe, spécifique aux besoins des filières agricoles suisses et régionales, des besoins alimentaires et de la préservation des paysages, est crucial. Pour cette raison, le Grand Conseil vaudois renvoie cette résolution en cette forme au Conseil d'Etat pour transmission au Conseil fédéral et exprime :

- son soutien à une agriculture suisse de niche, à forte plus-value, de qualité, différente que celle des autres marchés européens ou internationaux.

Ainsi que demande :

- la préservation des connaissances et du savoir-faire en agronomie appliquée, acquis au cours des dernières décennies et la poursuite de leurs développements, grâce au maintien d'équipes de chercheurs en nombre suffisant sur le terrain,
- le maintien des capacités de la recherche agronomique appliquée dans les différentes régions de Suisse pour qu'elle puisse répondre aux défis actuels et futurs de l'agriculture dans ses quatre domaines de référence, soit :
  - la sélection et production végétale, la protection des végétaux et des produits végétaux ;
  - les animaux de rente, aliments pour animaux et produits animaux ;
  - les denrées alimentaires et l'alimentation, les systèmes culturaux et la protection des ressources naturelles,
  - ainsi que l'économie et la technologie agricoles,
- et notamment en tenant compte des différences de systèmes agroenvironnementaux régionaux.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Fabienne Freymond Cantone, Nyon

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Josephine Byrne Garelli, Rolle

Signature(s) :

Amélie Cherbuin, Coppet,

Dominique Ella Christin, Prangins

Alexandre Démétriadès, Nyon

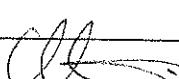
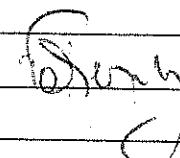
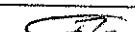
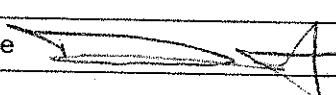
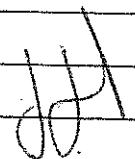
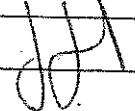
Thierry Dubois, Gilly

Maurice Gay, Nyon  
Philippe Germain, St George  
Jessica Jaccoud, Nyon  
Catherine Labouchère, Gland  
Didier Lohri, Bassins  
Serge Melly, Crassier  
Roxanne Meyer-Keller, Avenches  
Axel Marion, Lausanne  
Olivier Mayor, Nyon  
Laurent Miéville, Nyon  
Yves Ravenel, Trélex  
Pierre-André Romanens, Coppet  
Jean-Marc Sordet, Luins  
Felix Stürner, Moudon  
Maurice Treboux, Bassins  
Daniel Troillet, Avenches  
Marion Wahlen, Gland

*(Handwritten signatures of the 17 individuals listed above)*

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella 	Freymond Cantone Fabienne 
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice 
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe 
Bouverat Arnaud	Deillion Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre 	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine 	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry 	Jaccoud Jessica 
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent 
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Durussel José	Jobin Philippe

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrina Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre